

Schéma de Cohérence Territoriale SCoT



Mauges Communauté

Magali CHABANNE

Directrice du pôle aménagement
Rue Robert Schuman – La Loge – Beaupréau
49 600 BEAUPREAU-EN-MAUGES
Tel : 02 41 71 77 10

m-chabanne@maugescommunaute.fr

CONTEXTE

Le périmètre du SCoT des Mauges a évolué avec la réforme territoriale de 2015 et correspond désormais à celui de Mauges Communauté. Il concerne les six communes de Beaupréau-en-Mauges, de Chemillé-en-Anjou, de Mauges-sur-Loire, de Montrevault-sur-Èvre, d'Orée d'Anjou et de Sèvremoine, pour un total de population de 121 000 habitants.

Le bilan du SCoT, approuvé par délibération de juin 2019 a conclu à la nécessité de réviser le SCoT. Cette révision est engagée en septembre 2022 avec de multiples enjeux à relever. Il s'agit de trouver un équilibre permettant de maintenir le dynamisme du territoire tout en intégrant les impératifs de sobriété foncière de la loi climat et résilience.

OBJECTIFS EN MATIERE DE DEVELOPPEMENT RESIDENTIEL ET D'HABITAT

- Les objectifs du futur SCoT de Mauges Communauté sont en cours de définition.
- Le débat sur le Projet d'Aménagement Stratégique (PAS) a eu lieu lors du Conseil communautaire du 23/10/2024.
- Les réflexions se poursuivent dans le cadre de la construction du Document d'Orientation et d'Objectifs (DOO).

OBSERVATIONS

L'approbation du SCoT de Mauges Communauté est prévue d'ici le début de l'année 2026.